

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2024
DELIBERATION N°2024-06

Le 27 février 2024 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 21 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire.

PRESENTS (15) : M. GAILLARD, M. SEGUELA, Mme TRONC, Mme MALLET, M. TROADEC, Mme CAZALET, M. FOSSEY, M. CARDIN, Mme ETEVE, M. MEYRUEIS, Mme HERITIER, M. YANG, M. BELIN, Mme CHAHABIAN, Mme LEGENDRE.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (10) : M. DUPUIS à M. GAILLARD, Mme GARNIER à Mme CAZALET, M. BERTHUOT à Mme ETEVE, Mme MARCHAND à M. SEGUELA, Mme MAURIN à Mme MALLET, M. ALDEBERT à M. TROADEC, Mme BATTE à M. FOSSEY, Mme CHAPUS à Mme TRONC, M. de GOURCY à M. YANG, M. JOUBERT à M. CARDIN.

ABSENTS (4) : Mme SANTANACH, M. MALLET, Mme FERRAND, M. BRIAUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TRONC.

RENOVATION DU SOL DU GYMNASSE DES TAMBOURINS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Etant rappelé que gymnase des Tambourins est l'un des plus anciens équipements sportif de la commune,
Considérant qu'il est très utilisé, quotidiennement, par les associations et le collège pour des entraînements ou des tournois,

Considérant la nécessité de rénover le sol du terrain de sport dorénavant très abîmé,

Considérant le coût de la réparation évalué à 81 416,67 € HT sur une surface de 964 m²,

Considérant que est travaux sont programmés pour l'été 2024 afin que le nouveau sol soit disponible pour la rentrée 2024,

Considérant que pour aider au financement de ce chantier, il est possible de solliciter une subvention du Conseil départemental au titre des « équipements sportifs communaux utilisés par les collégiens »

Considérant qu'une aide de 25 % est envisageable.

Considérant le projet, le budget et le planning prévisionnels présentés,

Considérant que ce projet est prévu au budget 2024,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Roger SEGUELA, Adjoint au Maire délégué aux finances,

APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE A L'UNANIMITE

- D'approuver la rénovation complète du sol du gymnase des Tambourins
- De solliciter le financement du Conseil départemental au titre des « équipements sportifs communaux utilisés par les collégiens » et tout autre institution
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter ces financements et à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maurice GAILLARD.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Bouillargues in the Gard department. The stamp contains the text 'Mairie de Bouillargues' and '(Gard)'. Overlaid on the stamp is a large, dark ink signature, which appears to be that of Maurice Gaillard.

Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de :

La réception en Préfecture le :

L'affichage/publication du :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)
Utilisateur : LECOINTE Véronique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2406DEL
Objet :	Rénovation du sol du gymnase des Tambourins : demande de subventions
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	030-213000474-20240228-2406DEL-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 030-213000474-20240228-2406DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	884 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2406DEL.pdf Nom métier : 99_DE-030-213000474-20240228-2406DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	283.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2024 à 15h12min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2024 à 15h13min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2024 à 15h18min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2024 à 15h18min16s	Reçu par le MI le 2024-02-28